HAL
open science

L'enquête prosopographique. Enjeux de méthode

Christophe Le Digol

To cite this version:

Christophe Le Digol. L'enquête prosopographique. Enjeux de méthode. Claude Pennetier; Bernard Pudal (dir.). Le sujet communiste, Presses universitaires de Rennes, pp.227-240, 2014. hal-04022434

HAL Id: hal-04022434

https://hal.science/hal-04022434v1

Submitted on 9 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'enquête prosopographique
Enjeux de méthode

Christophe Le Digol

Que le chercheur en soit conscient ou non, il lui est très difficile de s'arracher aux hiérarchies qui structurent le champ académique : en premier lieu, aux hiérarchies institutionnelles et intellectuelles qui classent les producteurs de savoirs ; en second lieu, à celles qui classent les activités et les produits de la recherche, à savoir les objets, les théories et les pratiques. Souvent imperceptibles, ces systèmes de classement sont le produit des luttes indissociablement sociales et scientifiques qui, menées au sein du champ académique pour en définir les formes et les usages légitimes, conditionnent les profits symboliques attachés aux stratégies de recherche. Ces hiérarchies s'organisent en fonction de principes qui constituent eux aussi l'enjeu de luttes permanentes pour en déterminer la valeur : le choix du terrain comme des méthodes, le degré de légitimité sociale ou disciplinaire des objets, le niveau de conceptualisation, etc. Ces principes de hiérarchisation renvoient à des invariants structuraux et anthropologiques qui, tout en s'exprimant différemment selon les disciplines, s'appliquent néanmoins à l'ensemble du champ académique en le partageant entre l'abstrait et le concret, le concept et le descriptif, le noble et le roturier, le pur et l'impur, l'objectif et le subjectif, etc.

Dans cet univers ainsi structuré, la prosopographie, que certains chercheurs nomment biographie collective, se trouve d'emblée classée par ses propriétés les plus apparentes et réduite à sa fonction la plus prosaïque : la description des individus composant un groupe. Elle consiste à rassembler les éléments biographiques dont l'ensemble permet, à l'issue d'un travail aussi long que fastidieux, de reconstituer les trajectoires biographiques de la population sélectionnée. Tant du point de vue de l'historien que de celui du sociologue, la prosopographie appartient *a priori* à la phase de recueil des données et, à tort ou à raison, apparaît bien comme un préalable à l'analyse. Ainsi se situe-t-elle du côté de l'avant, du recueil des données et de la préparation, et non du côté de l'après, de leur analyse, de l'accomplissement de la recherche. Elle ne se range pas non plus du côté de l'abstrait,

010 [NEW].indd 217 2/07/14 20:30:02

du concept et du noble mais du côté du concret, du descriptif et du roturier. Et dans un univers intellectuel qui accorde une haute considération aux concepts et aux idées, la prosopographie se situe ici bas, dans le concret et l'ordinaire de la vie scientifique. Qu'on le déplore ou non, la prosopographie occupe une place dominée dans le travail intellectuel. Cependant, son statut plus ou moins dominé dans les sciences historiques est fort logiquement indexée sur les cycles de valorisation/dévalorisation de ce genre particulier qu'est l'histoire sociale.

À cette place dominée dans les hiérarchies académiques correspond un faible intérêt pour les enjeux épistémologiques que pose l'usage de cette méthode dans la recherche[1]. Certes, des réflexions méthodologiques accompagnent parfois les introductions ou les préfaces des travaux prosopographiques, mais elles demeurent essentiellement marquées par les enquêtes empiriques qu'elles introduisent. De fait, la prosopographie désigne un ensemble d'opérations pratiques dont la seule utilité pour le chercheur résiderait dans ce qu'elle permet de faire le rassemblement des éléments biographiques des individus étudiés. Dans cette perspective, elles sont comme ces échafaudages que les ouvriers retirent une fois l'édifice bâti. Rarement ces opérations pratiques sont interrogées en soi, analysant leur construction et leurs effets sur l'objet et les résultats de la recherche. Les rares réflexions disponibles sont à porter au crédit des historiens Claude Nicolet[2] et Christophe Charle[3] ou des politistes Bernard Lacroix[4] et Bernard Pudal, ce dernier étant l'auteur d'une longue note présentant le Maitron[5]. Sur leurs traces, ce texte présente quelques pistes de réflexion autour d'une méthode qui, sans doute en raison de sa position dominée dans les hiérarchies académiques, demeure quelque peu obscure en dépit des retours réflexifs dont elle fait parfois l'objet par ses praticiens.

1. La notice intitulée « Biographie, prosopographie », rédigée par François Dosse, illustre bien cette place seconde, voire secondaire, qu'on accorde habituellement à la prosopographie. L'auteur n'y consacre que quatorze lignes à la fin de sa notice. Un « genre » qui ne semble pas mériter un développement complémentaire et autonome par rapport à celui dont le genre biographique a fait l'objet dans cette notice. François Dosse, « Biographie, prosopographie », *in* Ch. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia et N. Offenstadt (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, t. 1, p. 79-85.
2. C. Nicolet, « Prosopographie et histoire sociale : Rome et l'Italie à l'époque républicaine », *Annales ESC*, 1970, 5, p. 1209-1228.
3. Ch. Charle, « Du bon usage de la biographie comparée ou les trois âges de la biographie collective », *in* Cl. Pennetier, M. Dreyfus, N. Viet-Depaule, *La part des militants*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1996 ; consulter également la partie consacrée à la prosopographie dans *Homo Historicus. Réflexions sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin, p. 94-108.
4. B. Lacroix, « Six observations sur l'intérêt de la démarche prosopographique dans le travail historiographique », dans J.-M. Mayeur, J.-P. Chaline et A. Corbin (dir.), *Les parlementaires de la IIIe République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 27-42.
5. B. Pudal, « Maitron (Jean), Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Paris, Les Éditions ouvrières, 1989 », *Politix*, vol. 2, n° 7-8, octobre-décembre 1989, p. 169-173 ; consulter également Bruno Groppo, Cl. Pennetier et B. Pudal, « Mouvement ouvrier : renouveau comparatiste et biographique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 104-105, 2011, p. 1-5.

010 [NEW].indd 218 2/07/14 20:30:02

Les textes s'appliquant à définir la prosopographie révèlent des luttes non seulement autour de ses usages mais également autour de sa définition légitime[6]. Ces luttes de définition prennent notamment la forme d'une lutte sur la désignation de cette méthode. Ainsi, les termes « sociobiographie » ou « biographie collective » sont aujourd'hui souvent préférés à celui, quelque peu méconnu, de « prosopographie ». Ces termes expriment une parenté avec la biographie et, ce faisant, avec le genre biographique alors que le terme « prosopographie » s'en écarte apparemment. Par conséquent, ces reformulations ne sont pas neutres car elles affichent une continuité entre l'enquête biographique et l'enquête prosopographique. Cette diversité de formulations révèle la variété des représentations que les chercheurs engagent dans leur pratique, les systèmes de rationalisation qu'ils mobilisent autour de l'individuel et du collectif. En forçant un peu le trait, il y aurait d'un côté une conception qui s'appuie sur la continuité entre l'individuel et le collectif ; de l'autre, une conception qui mettrait en œuvre une rationalité en rupture avec les présupposés investis dans le genre particulièrement célébré de la biographie.

Assurément, la méthode prosopographique peut se justifier au regard de cette unique fonction de connaissance des agents sociaux composant une population. Et c'est d'ailleurs le sens que Claude Nicolet accorde d'emblée à la prosopographie, celui d'un dictionnaire biographique. Au risque de paraître naïf, c'est rappeler cette évidence qui constitue ce socle du métier d'historien : toute connaissance historique est connaissance des faits du passé et, en ce sens, la connaissance des faits biographiques en fait pleinement partie. Mais Claude Nicolet ajoute un second sens en précisant que la prosopographie est également « l'exploitation historique de ce matériel ». Les deux opérations principales de la méthode prosopographique, à savoir le recueil et le classement des données biographiques, auraient alors pour enjeu de « révéler les structures du groupe envisagé[7] ». Ces deux sens, ces deux définitions, impliquent et en même temps justifient deux usages possibles de la prosopographie que Françoise Autran a esquissés dès 1986[8] : en premier lieu, un usage érudit (la connaissance factuelle) et, en second lieu, un usage analytique (l'explication historique voire sociologique). Ces deux définitions correspondent aux deux conceptions du métier d'historien qui s'affrontent depuis le XIXe siècle : une histoire érudite *versus*

6. Ces luttes autour de la définition du travail prosopographique sont très perceptibles dans l'article de Claire Lemercier et E. Picard, « Quelle approche prosopographique ? », dans Laurent Rollet et Ph. Nabonnand (dir.), *Les uns et les autres... Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2012, p. 605-630.
7. Cl. Nicolet, *L'ordre équestre à l'époque républicaine (312-43 av. J.-C.)*, t. 2 : Prosopographie des chevaliers Romains, Paris, Éditions E. de Boccard, 1974, p. IX-X.
8. F. Autran, « Y a-t-il une prosopographie de l'État médiéval ? », dans Françoise Autran (dir.), *Prosopographie et genèse de l'État moderne*, Actes de la table ronde organisée par le Centre National de la Recherche Scientifique et l'École Normale Supérieure de jeunes filles, Paris, 22-23 octobre 1984, Paris, École Normale Supérieure de Jeunes Filles, 1986, p. 14.

010 [NEW].indd 219 2/07/14 20:30:02

une histoire scientifique. Toutefois, ces deux sens ne sont pas indépendants l'un de l'autre et on peut logiquement supposer que la compréhension de la structure du groupe, quand elle est posée explicitement comme question, conditionne les stratégies de recueil des données ainsi que les principes de classement les organisant.

Toutefois, pour une méthode qui s'est appliquée à de nombreux groupes depuis son invention au XIXe siècle, il serait pour le moins problématique de réduire la prosopographie à l'usage qui découle de sa définition la plus restrictive. La méthode prosopographique autorise une variété d'usages en fonction des rapports à l'objet que les prosopographes et ses autres usagers engagent dans leurs pratiques et leurs questionnements. L'apparente simplicité de ses opérations méthodologiques dissimule également des rapports au monde et des systèmes de rationalisation particuliers. En toute discrétion, la prosopographie permet de lutter contre cet obstacle polymorphe qui encombre régulièrement la route qu'emprunte l'historien ou le sociologue : le substantialisme. Il désigne cette propension qu'ont les agents sociaux – et les scientifiques n'y échappent pas – à considérer des phénomènes observés comme des choses, à les concevoir comme des unités indivisibles auxquelles ils attribuent des propriétés substantielles. En l'occurrence, l'obstacle substantialiste auquel la prosopographie se frotte est triple : considérer le groupe comme un objet, l'agent social comme un sujet et, enfin, les propriétés biographiques comme objectives.

Du substantif à la substance

D'emblée, il faut bien reconnaître que la prosopographie, en prenant pour objet un groupe, contribue à lui donner une existence historiographique, c'est-à-dire une certaine existence sociale, parfois indépendante du sentiment de « faire groupe » des agents sociaux ainsi ressaisis à leur insu dans une enquête prosopographique. L'enquête suppose un travail de définition *a priori* de ce qu'est le groupe, de ses raisons d'être et, par conséquent, un travail de délimitation de ses frontières. Ce faisant, elle contribue à faire de certaines propriétés biographiques le principe de regroupement d'agents sociaux sous un nom commun : le mouvement ouvrier français, les députés de l'Assemblée constituante, l'ordre équestre sous la République romaine, etc. On comprend bien à quel point ces noms renvoient à différents modes de construction de ces groupes qui, souvent après coup, se trouvent objectivés par et dans le travail prosopographique. Et il est souvent tentant de déduire une substance de leur nom en prêtant par surcroît au groupe une unité qu'il ne possède pas nécessairement dans le monde social.

Dans ces conditions, il peut être paradoxal d'affirmer que la prosopographie offre des instruments de lutte contre ce réflexe affectant tous les chercheurs, qu'ils soient historiens, sociologues ou politistes : le *substantia-*

010 [NEW].indd 220 2/07/14 20:30:02

lisme du groupe. Ce substantialisme postule souvent l'homogénéité et l'uniformité du groupe en réduisant les propriétés des agents le composant aux propriétés qu'on lui confère. En fonction des objets d'une recherche, le « groupe » se constitue et apparaît dans l'analyse de deux manières. Soit il est d'emblée donné dans la recherche parce qu'il procède de l'étude d'une institution, d'une fonction ou d'une activité. Il s'impose alors au chercheur, dans ses formes socialement constituées et dans les images publiques par lesquelles des agents sociaux se donnent à voir comme « groupe » ; soit il est *ad hoc*, l'objet de la recherche et les questions que se pose le chercheur impliquant la construction d'un « groupe » dont il s'applique à faire l'analyse sociale. Le groupe, tel qu'il est posé dans la recherche, apparaît alors comme le résultat d'un travail de construction intellectuelle voire politique à l'issue duquel sont traités comme « groupe » des agents sociaux qui n'apparaissent pas comme tels dans le monde social. Dans l'un et l'autre cas, le chercheur court le risque d'attribuer au groupe une vie et une volonté propres, indépendantes des agents qui le composent, ainsi qu'une capacité à agir qui se substitue à celles de ses membres. Le substantialisme se double alors d'un animisme, le groupe recevant les propriétés anthropologiques d'un individu.

Comme le rappelaient déjà Charles Seignobos et Charles Langlois en 1898 dans leur *Introduction aux études historiques*, « Le groupe, même sur les points où il est homogène, ne l'est pas entièrement ; il se divise en sous-groupes dont les membres diffèrent par quelques habitudes secondaires ...[9] » De fait, l'utilité première de la prosopographie consiste à appréhender le multiple derrière l'unité ainsi qu'à mettre des noms et parfois des visages à la place d'une étiquette, d'un label, d'un groupe ou d'une institution. Ainsi, *identifier* et *dénombrer* les individus composant une population définissent à la fois un projet et des opérations pratiques qui engagent un rapport singulier au monde : le refus de l'accepter et de le décrire tel qu'il se présente à nous. En soi, la méthode prosopographique est un parti pris de la recherche historique qui refuse cette facilité consistant à mettre en scène des groupes ou des entités qui, à l'occasion de fresques historiques, s'animent et acquièrent une volonté propre en devenant des sujets de l'histoire. De ce point de vue, il n'est pas étonnant que la prosopographie apparaisse en histoire au moment où elle acquiert ses lettres de noblesse scientifique, au moment où elle se constitue comme une discipline universitaire.

À la lutte contre ce substantialisme du groupe érigé soit en objet soit (parfois) en sujet historique correspond un premier usage de la prosopographie : la présentation des résultats des opérations d'identification et de dénombrement des membres d'un groupe. Présenter un portrait social ou une

9. Ch.-V. Langlois, Ch. Seignobos, *Introduction aux études historiques (1898)*, Paris, Éditions Kimé, 1992, p. 197-198.

010 [NEW].indd 221 2/07/14 20:30:02

composition sociale du groupe permet de répondre à cette question simple mais fondamentale : de qui se compose le groupe ? Des enquêtes prosopographiques débutent souvent par cette question simple et le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* en est une très belle illustration. Dans son avant-propos général, Jean Maitron n'explique pas autrement les raisons qui président à cette vaste entreprise prosopographique :

> « L'idée première d'élaborer ce Dictionnaire remonte à l'année 1955, au cours de laquelle je reçus plusieurs lettres d'historiens me demandant des précisions sur tel ou tel militant français, précisions que j'étais bien en peine, que quiconque eût été bien en peine de donner, car rien n'existait en France ou à l'étranger qui permît de le faire. L'élaboration d'un Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français m'apparut aussitôt devoir être œuvre collective et je pressentis divers collègues ou amis parisiens susceptibles de collaborer avec moi à ce qui ne pouvait être envisagé que comme une œuvre de longue haleine[10]... »

Faisant écho à cette question initiale, les premiers résultats d'une enquête prosopographique prennent la forme d'un portrait social où la succession des notices biographiques fait place à une présentation synthétique et statistique du groupe, où la singularité des parcours biographiques cèdent la place aux régularités sociographiques, c'est-à-dire à ce qui fait le groupe dans et au-delà de la singularité de ses membres[11]. Ainsi en est-il d'une autre enquête prosopographique, le *Dictionnaire des constituants* d'Edna Lemay, publié en 1991[12] mais donnant notamment lieu à deux articles : un premier article publié en 1977 dans la *Revue d'Histoire Moderne et contemporaine* présentant les députés du tiers état à l'Assemblée constituante de 1789, bien des années avant l'achèvement définitive et la publication de l'enquête prosopographique ; un second article, publié en 1991 dans les *Annales historiques de la Révolution française*, au moment de la publication du dictionnaire biographique[13]. L'usage historiographique d'Edna Lemay relève d'une prosopographie descriptive qui est en soi une conquête sur les conceptions ordinaires du monde qui cherchent à chaque instant à s'imposer dans le champ historiographique. L'enquête prosopographique engendre

10. Jean Maitron, « Avant-propos général », dans J. Maitron (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Première partie : *De la Révolution Française à la fondation de la Première Internationale*, t. I : A à Cz, Paris, Les éditions ouvrières, 1964, p. 11.
11. Par exemple, sur la noblesse d'Empire, consulter l'article de N. Petiteau, « Prosopographie et noblesse impériale : de l'histoire d'une élite à l'histoire sociale », *Histoire, économie et société*, 1998, n° 17-2, p. 277-285.
12. E. H. Lemay, *Dictionnaire des Constituants*, Paris, Universitas, 1991, 2 vol.
13. E. H. Lemay, « La composition du tiers état de l'Assemblée nationale constituante : les hommes de la continuité ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXIV, 1977, p. 341-363. Quelques années plus tard, à la parution de son dictionnaire, Edna Lemay publie un article conclusif : Edna Hindie Lemay, « Les révélations d'un dictionnaire : du nouveau sur la composition de l'Assemblée nationale constituante (1789-1791) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 284, avril-juin 1991, p. 159-189.

010 [NEW].indd 222 2/07/14 20:30:02

donc souvent deux produits historiographiques : le dictionnaire et la description synthétique, les singuliers et le collectif[14].

L'individu comme sujet

La prosopographie entend se distinguer du genre historique de la biographie dont l'enjeu consiste à mettre en récit ou en intrigue l'ensemble des éléments et des faits biographiques qui composent la « vie » d'un individu singulier[15]. Ce genre possède ses lois propres et, au nombre de celles-ci, se range le déroulement chronologique et linéaire de la vie que l'auteur expose dans sa biographie et que Pierre Bourdieu désignait comme relevant d'une illusion biographique[16]. La trajectoire biographique s'explique souvent soit par le hasard des événements soit par la force que la volonté du personnage lui confère. Cette alternative exclut la plupart du temps, mais pour des raisons différentes, tout rapport qu'entretiendrait la trajectoire d'un individu avec une structure sociale et ses transformations. En vertu des raisons pour lesquelles un individu se distingue et se montre digne pour son biographe d'avoir sa biographie, sa trajectoire biographique n'est pas considérée comme une variation structurale[17]. Au contraire, les propriétés de l'individu sont souvent saisies dans leur singularité, dans leur aspect isolé et unique, la biographie devenant ainsi le royaume du non-ordinaire, de l'extraordinaire et du destin exceptionnel.

Encore faut-il souligner que l'enquête prosopographique ne rompt jamais complètement avec le genre biographique et que l'illusion biographique se retrouve toujours à l'œuvre dans la plupart des dictionnaires biographiques, dans l'ordre de présentation et l'organisation des données biographiques. L'opération méthodologique qui suit le dénombrement et l'identification des individus, à savoir le classement des faits biographiques, reconduit la plupart du temps le déroulement linéaire d'une vie, de la naissance à la mort, quel que soit l'objet de la prosopographie. Ainsi, Edna

14. Autre exemple de ce double résultat de l'enquête prosopographique, la thèse d'Éric Anceau, dirigée par Jean Tulard, donnera lieu à deux publications : É. Anceau, *Les députés du Second Empire. Prosopographie d'une élite du XIXe siècle*, Paris, Honoré Champion, 2000 ; É. Anceau, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, PUR, 1999. De même, Christophe Charle a réalisé des dictionnaires sur les universitaires sous la IIIe République et a publié quelques années plus tard *La République des universitaires : 1870-1940*, Paris, Seuil, 1994.
15. Sur les usages de l'autobiographie et de la biographie en sciences sociales, J. Peneff, *La méthode biographique*, Paris, Armand Colin, 1990. Sur le retour du genre biographique en sciences sociales dans les années 1980, consulter B. Pudal, « Du biographique entre « science » et « fiction ». Quelques remarques programmatiques », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 5-24.
16. P. Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, n° 62-63, p. 69-72.
17. Dans *Mozart. Sociologie d'un génie*, Norbert Elias réaffirme pour le cas de Mozart qu'une « analyse des structures sociales [...] permet d'expliquer, en un mot, les contraintes inéluctables qui pesaient sur un individu, la façon dont il se comportait vis-à-vis de ces contraintes, qu'il se soumît à leur pression et en fût marqué dans sa création musicale ou qu'il essayât de s'y dérober, voire de s'y opposer. » Norbert Elias, *Mozart. Sociologie d'un génie*, Paris, Seuil, 1991, p. 26.

010 [NEW].indd 223 2/07/14 20:30:02

Lemay, dans son *Dictionnaire des constituants*, présente les données biographiques en trois phases : un avant, un pendant et un après de l'activité constituante des députés. Ce principe biochronologique de classement se retrouve à l'identique dans de nombreux dictionnaires biographiques. C'est également le cas pour le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, même si les rubriques ne sont pas aussi bien distinguées que dans le *Dictionnaire des constituants*, le volume d'informations disponibles sur les ouvriers étant moindre que celui dont disposent les historiens sur les députés de la Constituante. Or, on peut raisonnablement penser qu'il existe des variantes dans l'organisation et la présentation des données : par exemple, toujours pour le *Dictionnaire des constituants*, privilégier les activités législatives et les fonctions occupées à l'Assemblée constituante en plaçant les autres données après. Cette simple alternative montre à quel point la prosopographie subit la logique *naturelle* de l'ordre biographique, la notice biographique étant sommée de reproduire dans son rythme et sa structure le déroulement chronologique d'une vie.

La prosopographie se distingue toutefois du genre biographique par la standardisation et la systématicité des informations composant chaque notice biographique. Le prosopographe soumet chaque individu au même questionnaire et chaque notice biographique s'organise de la même façon en mentionnant – quand les sources historiographiques l'autorisent – les mêmes données[18]. Pour l'ensemble de la population, le prosopographe sélectionne certaines propriétés biographiques (dates de naissances, parcours scolaire, professions, fonctions occupées, etc.), identiques pour chaque individu composant la population. Chaque individu, chaque vie d'individu, se trouvent ainsi réduits à quelques éléments qui témoignent d'une trajectoire biographique, c'est-à-dire d'une succession de positions occupées. Au premier abord, ces éléments constituent un appauvrissement considérable de la vie de ces individus, un résumé, une réduction, une trahison même. Un amateur de belles biographies, aussi riches que complètes, constatera avec regrets la pauvreté des informations d'une notice biographique, comparée à la richesse d'un récit de vie. Certes, mais en l'occurrence, les notices biographiques n'ont de sens et de valeur que relativement les unes par rapport aux autres. Chaque donnée est appréhendée non comme une singularité mais comme une variation dans l'espace des données de même nature que la population étudiée définit. Ainsi, les propriétés biographiques d'un individu s'apprécient par rapport aux propriétés biographiques des autres individus composant le groupe. C'est pourquoi la succession et l'agrégation des notices biographiques, comme la standardisation et la systématicité des données qui y sont consignées, autorisent mécaniquement le chercheur à délaisser les conceptions romanesques reposant sur la singu-

18. Sur ce point, consulter J. Maurin, « La prosopographie romaine : pertes et profits », *Annales ESC*, 1982, n° 5-6, p. 825.

010 [NEW].indd 224 2/07/14 20:30:02

larité et le destin individuel. Le prosopographe renonce ainsi à l'*hubris* qui caractérise le biographe : la quête d'exhaustivité ou la révélation du sens d'une vie. La mise en récit biographique se dissout dans la mise en série prosopographique. Grâce à l'enquête prosopographique, la connaissance historique échappe au singulier pour accéder soit à la variété soit à une nouvelle conception où la variété des données est traitée comme des variations dont il s'agit d'expliciter le principe.

À ce niveau, deux usages de la prosopographie sont possibles : soit on considère un dictionnaire biographique comme un ensemble de petites biographies et on projette sur celles-ci les mêmes présupposés qui orientent le genre biographique. Les fiches biographiques sont alors des biographies appauvries, non exhaustives, résultant d'une sélection *a priori* de données. Mais elles sont utilisables dans une perspective érudite. Soit on considère que la juxtaposition de fiches biographiques ne prend sens qu'au regard de cette mise en série dont l'intérêt heuristique est finalement supérieur à l'addition des singularités biographiques[19]. Ce dernier usage définit ce que l'on peut appeler une prosopographie explicative. Il s'agit de trouver dans les propriétés biographiques des individus composant une population, alors considérées comme des propriétés éminemment sociales, une clé de compréhension ou une explication d'un problème de recherche. Ainsi, les actions d'un groupe trouvent leur explication dans les dispositions sociales des membres du groupe ou plutôt dans la confrontation entre des systèmes de dispositions et des structures objectives qui définissent des horizons d'attentes, des champs du possible et du probable. Ces propriétés biographiques deviennent alors des indicateurs à partir desquels le chercheur peut saisir des processus et des logiques sociales à l'œuvre.

L'objectivité des propriétés biographiques

En quoi consiste le travail prosopographique ? Si l'historien ou le sociologue se réfèrent aux opérations pratiques (*identifier*, *dénombrer*, *classer* et *décrire*) qui constituent l'enquête prosopographique, cette méthode apparaît bien comme le recueil et le classement de données biographiques permettant la description d'un groupe. Cependant, il convient de s'interroger sur le sens des opérations pratiques et des données que le chercheur manie. Tout bien considéré et en toute bonne foi scientifique, la prosopographie apparaît également et surtout comme une collecte de documents en provenance d'horizons divers et possédant des statuts différents à partir desquels le prosopographe extrait des *données* qui lui servent à composer sa notice biographique. Ce faisant, celui-ci met sur le même plan des données dont

19. Sur les problèmes pratiques que pose la constitution des notices biographiques, consulter H. Millet, « Notice biographique et enquête prosopographique », *Mélanges de l'école française de Rome. Moyen Age, Temps modernes*, 1988, n° 100-101, p. 87-111.

010 [NEW].indd 225 2/07/14 20:30:02

l'existence, du moment où elles sont produites jusqu'au moment où les prosopographes les exhument, est le résultat d'un travail d'objectivation et de conservation accompli par des institutions spécifiques : au premier chef, les institutions qui dépendent de l'État, par exemple l'école ou l'armée, auxquelles s'ajoutent d'autres organisations ou activités sociales (les mouvements politiques ou les archives notariales par exemple) en fonction des groupes étudiés. Et qu'ont à voir les données produites par les institutions étatiques avec des correspondances, des mémoires ou des papiers de famille ? D'un côté, les données recueillies bénéficient du sceau de l'État et relèvent du fonctionnement ordinaire de ses institutions. De l'autre, les témoignages écrits ou les paroles recueillies à l'occasion d'entretiens (surtout pour les prosopographies portant sur la période contemporaine) relèvent du privé voire de l'intime, c'est-à-dire d'un autre type d'institutions. Les données biographiques n'ont donc pas le même degré d'attestation sociale et d'objectivité, sans que l'on puisse entièrement faire de ce degré d'objectivité un indicateur de justesse ou de véracité des données.

Ainsi, l'enquête prosopographique manie et associe des données qui relèvent de logiques sociales ou politiques (identification ou contrôle d'une population, conservation d'une mémoire familiale, etc.) pour le moins étrangères les unes par rapport aux autres et d'institutions qui, au nom de raisons sociales et d'intérêts qui leur sont propres, produisent et conservent certaines données comme elles en font disparaître d'autres. Or, comme les raisons pour lesquelles ces institutions objectivent et conservent ces données ne sont pas celles pour lesquelles les prosopographes les collectent, il devient nécessaire de s'interroger sur les conditions sociales de production et de conservation des documents afin de comprendre en quoi elles affectent une information biographique dont l'objectivité prête finalement à débats.

Cette enquête est d'autant plus nécessaire que le travail social de production et de mise en forme des données biographiques reste discret et ses effets inaperçus[20]. Prenons l'exemple du *Dictionnaire des parlementaires français*, publié en 1889, le « Robert et Cougny » qui, avant l'enquête prosopographique sur le personnel parlementaire de la Troisième république[21], avait parfois le statut d'une source. Celui-ci a été étudié par Hervé Fayat et Nathalie Bayon dans la *Revue d'histoire du XIXe siècle*[22]. Dans leur article, ils

20. Plus les logiques politiques de production des données sont visibles, plus les prosopographes sont contraints de les objectiver et de les analyser au cours de leur enquête. Cependant, ce type d'interrogations demeure rare. Les profits qu'elles produisent quant à la connaissance de leur objet sont pourtant importants. Consulter B. Pudal, C. Pennetier (dir.), *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin, 2002.

21. Pour une présentation de cette enquête, consulter Jean-Marie Mayeur, « Une enquête sur le personnel parlementaire sous la IIIe République », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, t. 100, n° 1, 1988, p. 175-179.

22. H. Fayat, N. Bayon, « « Le Robert et Cougny » et l'invention des parlementaires », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 33, 2006, p. 55-78.

010 [NEW].indd 226 2/07/14 20:30:02

analysent les déclarations que les députés rédigent à leur entrée en fonction en formulant deux observations : d'une part, les professions déclarées n'ont pas grand-chose à voir avec les professions et activités indiquées dans le *Dictionnaire des parlementaires français* ; d'autre part, que les députés font un usage stratégique des identités professionnelles apparaissant dans leurs déclarations. Pour l'attribut « avocat », les députés qui le mentionnent en premier rang « n'éprouvent pas le besoin de mentionner une autre occupation ou un mandat électif » alors que ceux qui ne le mentionnent pas ajoutent souvent d'autres attributs à leur identité principale. Ces déclarations sont donc de véritables stratégies de présentation de soi consistant à produire des identités sociales conformes aux profils politiques qui se trouvent les plus valorisés à ce moment-là à l'Assemblée nationale. Par un chercheur distrait, elles peuvent être considérées comme des sources dans la mesure où ce sont les intéressés eux-mêmes qui se présentent. En ce sens, elles peuvent passer pour objectives. Mais les noter telles quelles dans un dictionnaire biographique introduit un biais : enregistrer des stratégies de présentation de soi qui sont liées au système des luttes à l'intérieur d'une institution particulière, en l'occurrence l'Assemblée nationale.

De manière générale, le prosopographe enregistre le travail social et politique d'objectivation de groupes ou d'institutions qui, à la faveur des données qu'elles produisent, conservent et transforment, contribuent à former des images d'eux-mêmes ou d'elles-mêmes en fonction de leurs intérêts au présent. Parmi les leçons que l'on peut tirer de cet exemple, il en est une qui paraît plus importante que les autres parce qu'elle touche au sens des opérations que les prosopographes réalisent. Comme tout autre méthode, l'enquête prosopographique consiste en un travail de conversion de données à caractère social et politique, c'est-à-dire extra-scientifique, en données qui acquièrent un statut scientifique à l'issue d'opérations de rassemblement, de classement et de description de propriétés biographiques[23]. À la faveur de ce travail de conversion, l'objectivé devient objectif et cette nature objective se manifeste dans la construction des notices biographiques : dans l'indication des sources ayant servi à la réalisation de la notice biographique, dans l'absence de jugements de valeur (ce qui distingue le genre prosopographique du genre biographique), dans la standardisation et la systématicité des données permettant la comparaison et les statistiques. Enfin, comment ne pas s'apercevoir, que ce soit dans les dictionnaires biographiques ou dans les descriptions synthétiques, que le dispositif prosopographique tend à effacer la diversité et l'hétérogénéité des documents dont se sont servis les prosopographes pour produire leurs

23. À l'intérieur même de l'univers scientifique, une démarche prudente, comme celle qui anime Christiane Klapish-Zuber, se posera la question de l'usage de bases de données élaborées dans une perspective autre que la prosopographie. Ch. Klapish-Zuber, « Du pluriel au singulier ou de la collaboration entre histoire quantitative et prosopographie », *Mélanges de l'école française de Rome. Moyen Age, Temps modernes*, 1988, n° 100-1, p. 241.

010 [NEW].indd 227 2/07/14 20:30:03

données et, ce faisant, à fabriquer une objectivité que ne possèdent pas toujours les matériaux bruts.

De ce point de vue, la saisie des données sociales par la démarche prosopographique peut s'interpréter comme un dessaisissement ou un arrachement de ces données biographiques aux logiques de production qui en ont initialement organisé les premiers usages sociaux et les premières mises en forme au profit d'une logique scientifique qui leur accorde une seconde vie. *A contrario*, avec le scepticisme qui s'attache à rendre compte des usages sociaux et politiques de la science ou, en l'occurrence, du travail historiographique, l'enquête prosopographique prend sens dans le cadre d'une nouvelle division du travail politique quand elle reconduit et poursuit dans l'univers académique un premier travail politique (ou social) d'objectivation de ces groupes. Cette division du travail politique consiste à prendre en charge la gestion symbolique des groupes ainsi traités en permettant au travail social d'objectivation de perdre en apparence sa nature politique et d'acquérir ainsi une objectivité qu'il ne possédait pas dans un état antérieur de la division du travail politique. Ainsi en est-il du Maitron qui assume très bien, comme Bernard Pudal le souligne en 1989, cette double fonction[24] : d'une part, un travail politique qui consiste à produire et à conserver la mémoire de ceux qui ont contribué par leur action à construire le mouvement ouvrier français et à en promouvoir les causes politiques ; d'autre part, un travail scientifique qui consiste à se donner les moyens de transformer cette mémoire politique en histoire qui respecte les canons de la démarche propre aux historiens professionnels.

À l'issue de ces réflexions, il peut sembler paradoxal de souligner que l'enquête prosopographique ne possède en soi aucune vertu. Comme toute méthode, les usages de la prosopographie et ses effets heuristiques sont conditionnés par les questions que se posent l'historien, le sociologue ou le politiste. Chaque discipline est habitée par son histoire particulière qui engage des façons différentes de poser les problèmes que l'enquête prosopographique permet d'éprouver. Et au sein même de chaque discipline, comme nous l'avons observé pour l'histoire, cohabitent des usages variés de l'enquête prosopographique. Quels que soient ces usages et en dépit des efforts de scientificité accomplis par les chercheurs, cette méthode introduit nécessairement des biais liés aux conditions proprement sociales dans lesquelles sont fabriquées les données qu'ils recueillent pour leur enquête. Ignorer ces biais, c'est se condamner à reconduire dans l'analyse le travail de mise en forme et en ordre du monde social qu'accomplissent au jour le jour, et souvent en toute discrétion, diverses institutions souvent liées à l'État[25]. S'il n'est jamais

24. Dans son « avant-propos général », Jean Maitron assume clairement cette double fonction, politique et historiographique. Quelques années plus tard, Bernard Pudal s'inscrira toujours dans cette perspective.

25. P. Bourdieu, « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1993, n° 96-97, p. 49-62.

010 [NEW].indd 228 2/07/14 20:30:03

possible de s'en libérer complètement, l'attention portée aux conditions d'objectivation des données recueillies par le chercheur, en particulier à l'histoire des méandres et des détours par lesquels celles-ci lui parviennent, le libère en partie de son aveuglement et limite ainsi leurs effets dans l'analyse. L'intérêt de la prosopographie réside dans la possibilité qu'elle offre au prosopographe de *réagencer* des données, déjà disponibles dans le monde social, en fonction de logiques propres au champ académique. À ce titre, la réalisation de l'enquête prosopographique devrait dans l'idéal être intimement liée à la problématique et aux hypothèses de travail afin que le statut dominé qu'elle occupe malheureusement dans le champ académique – observable dans sa réduction à un « préalable » ou à la phase du « terrain » – ne puisse constituer un obstacle à l'accomplissement de la recherche pour laquelle elle est mobilisée.

010 [NEW].indd 229 2/07/14 20:30:03